

## Bourse doctorale – Droit et intelligence artificielle

La Bourse doctorale de la [Chaire LexUM en information juridique](#) et du [Laboratoire de cyberjustice](#) est destinée à encourager un(e) étudiant(e) de doctorat à débiter une thèse sur la thématique du **droit** et de **l'intelligence artificielle**.

Il s'agit de permettre à un(e) jeune chercheur(e) de s'intégrer dans la dynamique remarquable qui anime la métropole montréalaise depuis maintenant plusieurs années dans le domaine de la recherche en intelligence artificielle.

En intégrant la [Faculté de droit l'Université de Montréal](#), le jeune chercheur aura accès au pôle d'excellence mondiale de l'[Institut de valorisation des données](#) (IVADO) qui rassemble [HEC Montréal](#), [Polytechnique Montréal](#) et l'Université de Montréal, ainsi qu'aux travaux pionniers en apprentissage profond (*Deep Learning*) de l'[Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal](#) (MILA) de l'Université de Montréal.

Le récipiendaire de la bourse trouvera, au sein de la Chaire LexUM en informatique juridique et du Laboratoire de cyberjustice, un environnement multidisciplinaire de collaboration propice au mentorat ainsi qu'à la recherche de pointe sur les questions juridiques liées aux technologies de l'information et à l'intelligence artificielle.

*La Chaire LexUM et le Laboratoire de cyberjustice se réservent le droit de ne pas accorder de bourse en 2018 au regard des dossiers reçus.*

---

**Valeur : 25000\$** - avec possibilité de renouveler 1 fois selon des critères déterminés ultérieurement

### Conditions d'admissibilité :

- Être admis(e) au programme de doctorat de la Faculté de droit de l'Université de Montréal à la date d'attribution de la bourse ou être inscrit(e) à temps plein et ne pas avoir encore complété l'examen de synthèse
- Orienter sa thèse dans le domaine du droit et de l'intelligence artificielle

**Période d'attribution :** Automne 2019

La bourse sera versée en deux fois au service des droits de scolarité : le 1er versement sera effectué au trimestre d'automne 2019 et le 2e sera effectué selon les spécificités émises dans la lettre d'attribution.

### Critères d'attribution :

- Posséder un dossier scolaire de haut niveau ;
- Qualité et sérieux de la candidate ou du candidat ;
- Démontrer un intérêt marqué pour les enjeux liés aux interactions entre droit et technologies de l'information et de la communication.

**Date limite de dépôt : 1<sup>er</sup> mai 2019 23h59**

### Le dossier de candidature doit contenir :

- Une lettre de motivation rédigée à l'attention du Comité de la présente bourse et adaptée, aux critères de sélection de la bourse ;
- Une brève description de votre projet de recherche ;
- Un échéancier de recherche et de rédaction ;
- Une lettre d'appréciation d'un professeur ;
- Un curriculum vitæ ;
- Les copies de vos relevés de notes (non officiels acceptés) des 1er, 2e et/ou 3e cycles, selon votre niveau d'études ;
- Tout autre document ou renseignement que vous jugez pertinent (état des besoins financiers, lettres de recommandation, etc.).